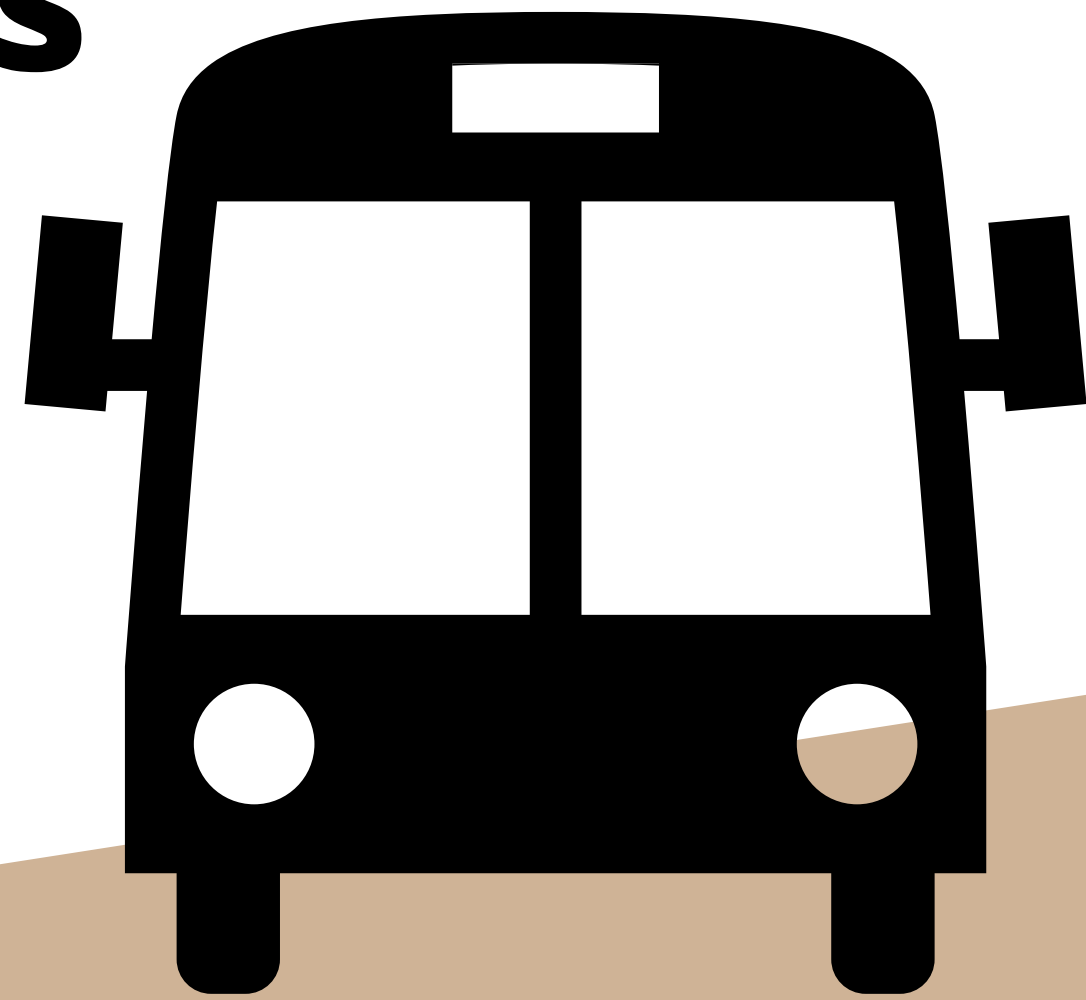


Transport de personnes

Mesures préventives en période de COVID-19



Afin de **rassurer** les utilisateurs des services de transport de personnes de la MRC de Bellechasse, nous souhaitons informer la clientèle des mesures mises en place pour prévenir la propagation de la COVID-19.



Il est important de se rappeler :

- qu'une situation complexe comme celle que nous vivons actuellement peut aussi être source d'innovation et d'adaptation;
- que la MRC de Bellechasse met en place les mesures nécessaires visant à assurer la sécurité des usagers des services de transport de personnes;
- et que ces mesures préventives sont essentielles afin de limiter les risques de transmission du virus.

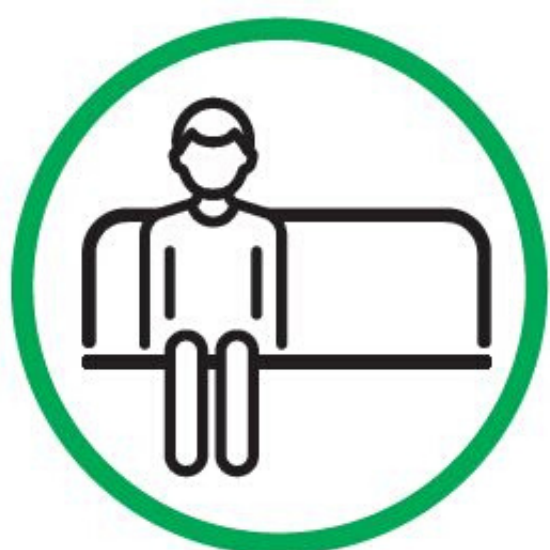
- Les véhicules sont nettoyés à chaque passage de la clientèle.
- Du nettoyant à main est disponible dans chacun des véhicules.
- Les passagers doivent dorénavant se disposer différemment dans les véhicules (une seule personne par banc, disposition en zigzag, etc.).
- Le port du masque est obligatoire (sauf pour les personnes qui ont des restrictions).
- Il est interdit de manger ou boire dans les véhicules.

EXCLUSION : Toute personne présentant des symptômes de toux et/ou de fièvre ne peut utiliser les services de transport.

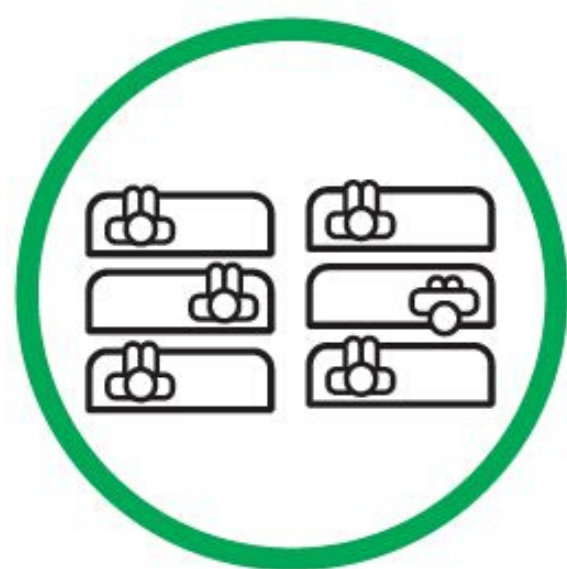


Nous espérons que ces mesures préventives permettront à la clientèle de se sentir rassurée et en confiance quant à l'utilisation des services de transport de personnes offerts par la MRC de Bellechasse.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec la MRC de Bellechasse au 418-883-2437 ou par courriel au mhenry@mrcbellechasse.qc.ca



Une personne par banc



Asseyez-vous en zigzag